

Notre politique de durabilité des fournisseurs s'appuie sur notre Code de conduite mondial des fournisseurs en établissant des attentes en matière de durabilité au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

La mission de PPG est de protéger et d'embellir le monde. Nous atteindrons partiellement cet objectif en mettant davantage l'accent sur la durabilité. Cette approche contribuera à assurer le succès et la pérennité de notre entreprise au profit de nos clients, employés, actionnaires, communautés et fournisseurs. Nous agissons dans le but d'assurer la longévité et la résistance de notre environnement, de notre économie et de notre société.

Cette politique renforce notre attente que nos fournisseurs, ainsi que leurs sous-traitants, se conforment pleinement aux lois applicables et adhèrent aux normes environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise internationalement reconnues. Les critères de sélection des fournisseurs préférés de PPG incluent les fournisseurs qui démontrent des pratiques de développement durable de classe mondiale et des améliorations marquées en ce qui concerne le développement durable de leurs organisations respectives. Chaque fournisseur doit évaluer et maintenir des processus durables et des sources de matières premières tout au long de sa chaîne d'approvisionnement et de sa base de fournisseurs. Nous encourageons également nos fournisseurs à innover et à développer de nouveaux produits nécessitant une consommation moins intensive de matériaux et d'énergie, ainsi qu'à tirer parti de leurs forces collectives pour nous aider à atteindre nos objectifs en matière de développement durable.

Nous pensons que notre entreprise et nos communautés en bénéficient lorsque nous offrons des opportunités égales à divers fournisseurs pour concourir pour des opportunités commerciales nouvelles et actuelles. En incluant des fournisseurs diversifiés qualifiés dans notre processus d'achat de produits et services qui répondent à nos exigences, PPG renforcera la position de ses fournisseurs, de ses clients et de sa propre organisation. Notre vision est de mettre en œuvre un programme de diversité des fournisseurs de classe mondiale, reconnaissant tous les individus et représentant One PPG. Nous nous engageons à renforcer les capacités économiques des entreprises défavorisées et sous-représentées en leur offrant des conditions de concurrence équitables et un environnement propice à l'obtention des opportunités commerciales de PPG.

Pour soutenir son programme de développement durable des fournisseurs, PPG a engagé EcoVadis™, un leader mondial de la responsabilité sociale des entreprises et de l'évaluation du développement durable, pour tirer parti des processus d'évaluation, des outils, des ressources et des connaissances afin de stimuler les normes et les pratiques de développement durable dans l'ensemble de la base d'approvisionnement mondiale de PPG. Cela nous permet d'évaluer nos fournisseurs dans les catégories suivantes sur des sujets qui incluent, mais ne sont pas limités à :

- l'environnement : Consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre (GES), décarbonation, utilisation des produits, santé et sécurité des clients, recyclage, qualité des sols, énergies renouvelables, émissions sonores et biodiversité (utilisation des sols et déforestation)
- le travail et les droits de l'homme : Santé et sécurité des employés, conditions de travail, travail des enfants, travail forcé, traite des êtres humains, diversité, discrimination et harcèlement
- l'éthique : Corruption et pratiques anticoncurrentielles
- les achats durables : Pratiques environnementales et sociales des fournisseurs

La suite d'informations sur le développement durable EcoVadis aide PPG à fournir une analyse et une cartographie des risques de la chaîne d'approvisionnement à grande échelle, des fiches de mesure du développement durable des fournisseurs plus fiables avec des évaluations exploitables, et des capacités complètes d'audit et de gestion de l'amélioration. Cette évaluation permettra de s'assurer que les fournisseurs de PPG dans le monde entier s'engagent également en faveur du développement durable.

En outre, les fournisseurs sont au centre de notre processus de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, les fournisseurs sont au centre de notre processus de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme. Nous évaluons leur engagement et leur respect des droits de l'homme par le biais de notre processus d'intégration des fournisseurs, d'évaluations de nos principaux fournisseurs à l'échelle mondiale et d'audits annuels de certains d'entre eux.

Nous sommes également un membre actif de la RESPONSIBLE MICA INITIATIVE® ("RMI"), qui vise à mobiliser la chaîne d'approvisionnement pour éradiquer le travail des enfants dans les mines de mica en Inde par le biais d'efforts de traçabilité et d'activités de renforcement des communautés. L'approche holistique du RMI met en œuvre simultanément trois piliers du programme :

- la cartographie de la chaîne d'approvisionnement en mica et normes de travail pour la collecte et le traitement du mica ;
- l'autonomisation des communautés, y compris l'amélioration des ressources éducatives et des moyens de subsistance alternatifs, dans les villages qui fournissent la main-d'œuvre du mica ; et
- les cadres juridiques pour le secteur du mica.

Des informations supplémentaires sur les mesures que nous avons prises pour garantir le respect des droits de l'homme dans nos propres activités et au sein de notre chaîne d'approvisionnement sont disponibles dans notre [Déclaration relative à la loi californienne sur la transparence des chaînes d'approvisionnement](#) la déclaration sur l'esclavage moderne et le trafic d'êtres humains ([TISC pour PPG Architectural Coatings UK Limited](#) et [TISC pour PPG Industries \(UK\) Limited](#)) et le [Code de conduite mondial des fournisseurs](#) disponibles à l'adresse PPG.com.

Les employés, les fournisseurs et d'autres tiers peuvent signaler de manière anonyme des violations présumées des droits de l'homme dans le cadre de nos activités et de celles de nos fournisseurs par l'intermédiaire de la ligne d'assistance éthique de PPG. Le service d'assistance téléphonique est géré par une société indépendante et nous enquêtons sur chaque allégation de manière approfondie et équitable. En cas d'activité non conforme ou de violation du code, le fournisseur peut être tenu de fournir un plan d'action correctif détaillé pour remédier à la carence. Si les plans d'action corrective ne remédient pas à la déficience ou si le fournisseur ne peut pas démontrer qu'il respecte le code, nous nous réservons le droit de mettre fin à tout accord ou relation avec un fournisseur.